

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Golfech-Deversement-d-acide-sulfurique>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Golfech : Déversement d'acide sulfurique dans le réseau d'eau pluviale**

21 juin 2019

France : Golfech : Déversement d'acide sulfurique dans le réseau d'eau pluviale

Le 19 juin 2019, une fuite se déclenche sur une tuyauterie du site nucléaire de Golfech (Tarn). De l'eau non radioactive mais contenant notamment de l'acide sulfurique, produit chimique dangereux utilisé pour détartrer les tours aéroréfrigérantes, s'est écoulée sur la voirie et a rejoint le réseau d'eau pluviale. Ce réseau récolte les eaux de pluies du site et les déverse ensuite dans l'environnement. Il peut cependant être isolé de celui-ci en cas de pollution, si les dispositifs d'obturation sont déployés à temps et sont fonctionnels.

Très toxique pour les organismes vivants, y compris par ses vapeurs, l'acide sulfurique est corrosif pour la peau, les yeux, les voies respiratoires et digestives. Produit génotoxique et cancérigène, l'Institut national de recherche et de sécurité (IRNS), spécialiste dans les domaines de la santé au travail et de la prévention des risques professionnels, préconise en cas de déversement accidentel de récupérer immédiatement le produit*.

Si la cause de cette fuite n'est pas précisée, EDF précise en revanche avoir réalisé des prélèvements en aval du site, laissant des doutes quant à l'isolement du réseau d'eau pluviale avec l'environnement. La communication de l'exploitant intitulée "Écoulement d'eau contenant un produit détartrant sur la voirie" donne peu de détails sur les circonstances de cet évènement et sur les conséquences de ce déversement d'acide sulfurique sur le sol et dans l'eau.

Ce que dit EDF :

Écoulement d'eau contenant un produit détartrant sur la voirie du site

Publié le 20/06/2019

Le mercredi 19 juin, dans l'après-midi, un salarié de la centrale a constaté un écoulement d'eau sur la voirie du site. Cet écoulement provenait d'une tuyauterie située dans la partie non nucléaire des installations.

L'eau, non radioactive, contenait une faible quantité d'un produit détartrant industriel, l'acide

sulfurique, utilisé pour assurer le bon fonctionnement des tours aéroréfrigérantes. Cet écoulement a été dirigé vers le réseau d'eau pluviale, isolé de l'environnement extérieur.

Par mesure de précaution, des contrôles ont été réalisés par les équipes de la centrale au niveau du dispositif de surveillance situé en aval du site. Ils ont confirmé l'absence d'impact sur l'environnement.

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), la Préfecture du Tarn-et-Garonne et la Commission locale d'information (CLI) ont été informées le mercredi 19 juin. Les deux unités de la centrale sont en fonctionnement et sont connectées au réseau électrique national.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-de-golfech/actualites/ecoulement-d-eau-contenant-un-produit-detartrant-sur-la-voirie-du-site>

***Acide sulfurique - Fiche toxicologique n°30 de l'INRS :**

[Généralités](#)

[Fiche synthétique](#)